Numéro 3 JUIN 2022

LE JOURNAL DES JEUNES

BONJOUR, DEMAT !

L'ACTUALITE DU MOMENT

Les élections.Le 24 avril 2022, M.Emmanuel Macron, a été élu Président de la République. Il est le 25ième Président de la République. Il est élu au suffrage universel. Pour voter, il faut être français, majeur, jouir de ses droits civiques et politiques, et bien sûr être inscrit sur les listes électorales.
Établi en France par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, sais-tu que le droit de vote n'a été accordé aux femmes qu'en 1944 ?
Le droit de vote est un droit fondamental, comme le droit à l'éducation ou à manifester. C'est par son vote que le citoyen assure le bon fonctionnement de la démocratie. En 2020, les lampaulais(es) ont voté pour élire l'équipe municipale ; nous avons voulu mieux connaître ses missions et en particulier le rôle du maire.. Mayalen, Annaëlle et Anouk l'ont interviewée.

L'INTERVIEW

Pourquoi avez-vous voulu être maire ?

Ce n'était pas une ambition personnelle mais j'avais la vision que la commune pouvait évoluer. Je suis devenue maire non pas pour le pouvoir mais pour être au service de la commune, car je l'aime et j'y suis très attachée.

Depuis combien de temps êtes-vous maire ?

Je suis maire depuis 2014 et j'ai été réélue en 2020, pour un mandat de 6 ans, donc jusqu'en 2026.

Aimez-vous votre travail de maire ?

Oui passionnément, c'est une mission formidable même si ce n'est pas simple tous les jours ; il y a parfois des choses plus dures, plus tristes à régler.

Quelles sont vos motivations pour faire évoluer la commune ?

La commune est belle dans un environnement formidable : la campagne, la mer, nous sommes une communauté dynamique, avec une population en action, beaucoup d'associations, et dans ce cadre de vie exceptionnel, nous pouvons faire beaucoup de choses.

Voulez-vous vous représenter aux prochaines élections municipales ?

L'important c'est déjà de travailler dans ce mandat et de voir comment les projets avancent...
Un maire n'évolue pas seul mais avec une équipe et donc, il est nécessaire d'avoir un engagement collectif.

Que faisiez-vous avant d'être maire ?

J'étais enseignante et je travaillais avec des élèves qui présentaient des troubles de l'apprentissage. J'ai aussi travaillé sur tout le département dans la formation des enseignants pour adapter la pédagogie aux enfants qui avaient des difficultés.

Aimez-vous l'ambiance de la commune et de la mairie ?

J'aime beaucoup l'ambiance de la commune et de la mairie ; il y a une bonne entente. Le personnel de la mairie et les élus travaillent beaucoup et travaillent bien. Nous sommes tous différents mais complémentaires, chacun avec ses propres compétences ; tous ensemble,nous faisons avancer les choses. J'ai besoin de confiance et de solidarité pour pouvoir travailler.

Avez-vous des idées pour intégrer les jeunes dans la vie de la commune ?

C'était une de mes priorités quand je suis arrivée . Nous avons mis de nouvelles choses en place petit à petit. Nous avons commencé par les loisirs avec l'aire multisports et les aires de jeux. Nous avons réfléchi à la mise en place d'une commission « jeunesse » au service des jeunes et des enfants, puis à la création d'un Conseil Municipal des Jeunes qui apportent leurs idées , et mettent en place des projets pour les jeunes. Avec le dispositif « argent de poche », nous nous adressons aux grands ados ; bientôt, nous allons distribuer leurs premières cartes d'électeurs aux jeunes qui viennent d'avoir 18 ans ; c'est important de leur dire que vivre ensemble, ça se construit, ça se mérite et que chacun peut apporter quelque chose. Avec sa carte d'électeur, le jeune devient citoyen et il peut agir.

Combien de temps par semaine vous prend votre rôle de maire ?

Un temps important car je suis aussi vice-présidente à la Communauté de Communes, et je suis en charge du tourisme, du nautisme et du patrimoine, donc, je m'occupe de plusieurs projets et j'ai beaucoup de réunions chaque semaine. Je travaille le soir et parfois le week-end. Je garde du temps pour ma famille et mes amis mais pas assez pour les loisirs ; je fais de la danse bretonne, je fais partie de la chorale de la commune et j'adore marcher. Je prends peu de vacances mais j'aime beaucoup ce que je fais et je suis heureuse.

Merci Madame Le Maire

Les moments forts

La préparation du jeu de piste...

Nous avons eu beaucoup de plaisir à organiser le jeu de piste et aussi beaucoup de travail : peindre les ardoises, faire les vidéos dont une faite par Simon et son drone

Le jeu de piste : une histoire de lapins et de lavoirs...

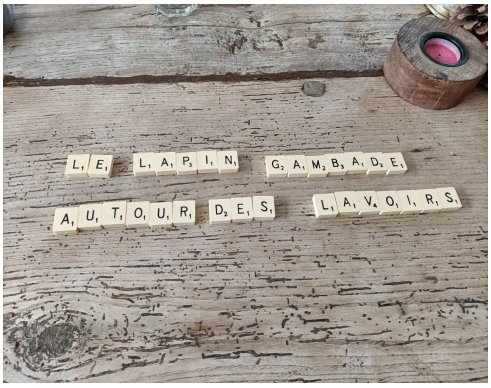

Le tirage au sort a permis à Maïlis de Lampaul-Ploudalmézeau, Louis et Camille de Bohars et Manon de Kerlouan de gagner un super lot de chocolats de Pâques.

La cérémonie du 8 mai

La construction de l' OFNI

Connaissez-vous Lampaul ?

Aujourd'hui le Conseil Municipal Jeunes veut vous faire découvrir le patrimoine de la commune de Lampaul-Ploudalmézeau. Pour notre premier reportage, nous avons choisi l'église Saint Pol Aurélien.
L'église est l'une des vitrines de la commune et son clocher est reconnaissable entre tous, mais pourquoi une si belle église dans un si petit bourg ?
Un peu d'histoire...

Pol arrive du sud du Pays de Galles : originaire d'une famille de haut rang (son père était comte), il a été éduqué à la religion par Ildud, le père du monastère voisin. A 16 ans, il décide de partir avec 12 compagnons pour évangéliser « l'autre côté de la mer » .

Ces hommes qui débarquèrent sur notre côte au 6è siècle succombèrent-ils au charme du lieu ou cherchaient-ils de l'eau pour leur subsistance et du silence pour la prière ?
C'est donc sur les traces de l'oratoire de Saint Pol Aurélien qu'est bâtie notre église.
C'est d'abord son extraordinaire clocher que l'on admire lorsque l'on découvre cette église. Une tour monumentale, qui penche quelque peu en raison du poids de l'édifice et de l'instabilité d'un sol humide. Ce clocher a été bâti de 1622 à 1635. Il a cependant été frappé par la foudre en 1855 et partiellement reconstruit.
A certaines occasions, lors des journées du patrimoine ou pendant l'été, il est possible de monter dans le clocher par un étroit escalier à vis comptant 78 marches. On peut ainsi accéder à la chambre des cloches.
Sais-tu que les cloches ont des marraines et qu'elles portent leur prénom ?
Il y a Françoise, Gabrielle Françoise et Jeanne-Marie.

C'est bientôt les vacances, tu peux demander à un adulte de t'accompagner pour visiter l'église, et monter à la grande galerie où tu découvriras un paysage extraordinaire !

Dates à retenir

3 juillet : course des OFNI organisé par le CMJ de Plouguin

Du 22 au 26 août : Espace Loisirs Itinérants à Lampaul-Ploudalmézeau

Bonnes vacances et à bientôt au prochain numéro !

Ce numéro a été rédigé par : Louisa Roudaut, Annaëlle et Mayalen Stéphan, Imanol Barachet,Lillo Calvez, Zoé Scarfigliéri, Elven Malabous,Simon Kernéis et Youn Perhirin
Avec la collaboration de Brigitte Gallic et Anne-Cécile Malabous